

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

109340 - L'auteur d'un sacrifice est-il tenu d'exprimer son intention au moment d'égorger la bête

question

Le fait pour celui qui procède à un sacrifice de dire: je fais ceci au nom d'un Tel en précisant le nom de la personne pour laquelle il effectue le sacrifice revient-il à exprimer verbalement son intention?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Cela ne revient pas à exprimer son intention car le fait pour l'auteur du sacrifice de dire : ceci est pour moi et ceci est pour ma famille est une manière de parler de ce qui est dans son cœur. Il ne dit pas : **Seigneur! Je veux effectuer un sacrifice** comme le fait celui qui veut exprimer correctement son intention. Il n'a fait que manifester ce qui est dans son cœur. Autrement, l'intention existe déjà depuis le moment où il a amené la bête et l'a couchée puis égorgée avec l'intention (habituelle)».